



■ La communauté de communes Charente limousine et le groupe Etchart vont signer le contrat de concession ce jeudi ■ Livraison prévue pour 2023.

Un crématorium rural va naître à Confolens

Yohan DOUCET
ydoucet@charentelibre.fr

Quand l'enthousiasme d'un porteur de projet rejoint le rêve vieux «de dix ans» d'une collectivité (1), on tient alors la définition d'un accord gagnant-gagnant. C'est ce que préfigure la signature, ce jeudi, à Confolens, du contrat de concession pour la conception, la construction et l'exploitation d'un crématorium sur la zone d'activités de Terre-Neuve. Philippe Bouty, président de la communauté de communes Charente limousine, confiera à cette occasion la délégation de service public à Alain Etchart, président du groupe homonyme. Si tout se passe bien, le crématorium de Confolens devrait donc ouvrir ses portes en 2023.



■ CONFOLENS

Un défilé carnavalesque dans la ville



L'accueil de loisirs du Centre socio-culturel du Confolentais (CSC) a accueilli de nombreux enfants pendant les deux semaines de vacances scolaires. Malgré les contraintes sanitaires liées au covid, auxquelles la direction du CSC a su répondre en renforçant ses effectifs, les ateliers et les animations se sont enchaînés pour toutes les tranches d'âge des enfants accueillis, de 3 ans aux ados. Parmi les temps forts de cette dernière semaine, le défilé carnavalesque. Partis de la Maison des Ginkgos, après s'être costumés et être passés par le salon de maquillage, les carnavaliers (Photo CL) encadrés par l'équipe d'animation au grand complet ont rejoint, en musique et en défilé, le cœur de ville de Confolens. Au retour, les enfants ont pu déguster des beignets de la boulangerie «La Confolentaise».